

# **EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A.**

## **en liquidation judiciaire**

### **Communiqué des liquidateurs**

#### **Numéro 1 : Aux souscripteurs de produits assurant le paiement d'une rente périodique**

Depuis le 02 mai 2012, les comptes bancaires de la Compagnie luxembourgeoise d'assurance vie EXCELL LIFE INTERNATIONAL sont bloqués à l'initiative du Commissariat aux Assurances, organe de contrôle des compagnies luxembourgeoises d'assurances.

Ce blocage a entraîné l'impossibilité pour la Compagnie de verser les rentes mensuelles d'avril, mai et juin 2012.

A la requête du Commissariat aux Assurances, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg a prononcé le 12 juillet 2012 la liquidation judiciaire d'EXCELL LIFE INTERNATIONAL (cf. jugement disponible sur [www.excelllifeinternationalenliquidation.lu](http://www.excelllifeinternationalenliquidation.lu) ). Des liquidateurs ont été nommés et sont chargés d'organiser la liquidation de la Compagnie.

En raison des règles applicables à la liquidation le paiement des rentes ne peut plus être effectué.

Les liquidateurs s'emploient à trouver des solutions de rechange dans les meilleurs délais.

Luxembourg, le 17 juillet 2012

Les liquidateurs

Evelyne KORN

Paul LAPLUME